



Luxembourg, le

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2063 du 11 mai 2016 de Monsieur le député André Bauler, concernant le transport public de la région « Nordstad », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
**Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable
et des Infrastructures à la question parlementaire N°2063 du 11 mai 2016
de Monsieur le Député André Bauler**

Dans sa question parlementaire, l'honorable député voudrait avoir des informations concernant la faisabilité de mesures de priorisation pour bus sur l'axe central entre Diekirch et Ettelbruck.

Les études de voirie avancent bien et vont bientôt être finalisées. De ces études il s'ensuit que les mesures de priorisation pour bus dans la région « Nordstad », notamment sur l'axe central entre Diekirch et Ettelbruck, moyennant des voies de bus supplémentaires, sont faisables.

Ces nouvelles infrastructures permettent également d'adapter les lignes de bus. Afin de mieux répondre aux besoins des usagers sur le territoire de la « Nordstad », le Département des Transports a prévu deux nouvelles lignes de bus. Ces deux lignes compléteront l'offre des transports publics déjà en place en tenant compte du développement urbain des différentes communes.

Quant à la mise en œuvre des mesures de priorisation pour bus, le dossier de soumission afférent est en voie de préparation, de façon que la mise en adjudication des travaux devrait pouvoir se faire, sauf imprévu, à court terme.